

**Zeitschrift:** Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

**Herausgeber:** Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

**Band:** 33 (1925)

**Heft:** 7

**Artikel:** Extraits du Rapport annuel de la Croix-Rouge suisse concernant l'année 1924

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-973917>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 11.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

guten, lieben, unvergeßlichen Freund und eine starke Stütze verloren. Die Mitglieder wie die ganze Bevölkerung werden dem Verstorbenen ein bleibendes Andenken bewahren. Er ruhe im Frieden.

## Extraits du Rapport annuel de la Croix-Rouge suisse concernant l'année 1924

Comme chaque année, nous donnons à nos lecteurs un extrait de l'activité de notre Croix-Rouge, tiré du rapport annuel présenté à l'assemblée générale du 28 juin 1925.

Notre Croix-Rouge nationale est présidée par M. le colonel D<sup>r</sup> *Bohny*. Son vice-président est M. *Maurice Dunant*; son trésorier M. le directeur *Stadlin*. Le Secrétariat général est dirigé par M. le D<sup>r</sup> *C. Ischer*, aidé dans sa lourde tâche par M. le D<sup>r</sup> *Scherx*, et M. le D<sup>r</sup> *C. de Marval* comme sous-secrétaire romand, ainsi que par le personnel de bureau, installé depuis le mois de mai dans la nouvelle maison de la Croix-Rouge, Taubenstrasse, 8, à Berne.

**Sections.** Le nombre des sections de la Croix-Rouge a diminué d'une unité, il est aujourd'hui de 56. C'est la Société des samaritains de Genève qui, estimant ne pas pouvoir satisfaire à ses obligations financières vis-à-vis de la Croix-Rouge suisse, a donné sa démission. La direction a exprimé ses regrets aux samaritains de Genève de ne pouvoir accéder à la demande de réduire la contribution de cette section, et de devoir dès lors accepter la démission présentée.

Nous devons constater hélas, que quelques-unes de nos sections n'existent guère que de nom. Nous le regrettons d'autant plus que, ainsi que l'a démontré M. le

président *Bohny* dans son rapport sur les tâches de la Croix-Rouge, les activités des sections peuvent être multiples et individualisées. Nous ne voulons rappeler ici que l'aide à apporter aux soins aux malades, la création de magasins de mobilier sanitaire, de dispensaires antituberculeux, d'infirmières de communes, et souligner la lutte contre le cancer, contre le goître, contre la tuberculose, contre la carie dentaire, etc. Nos sections n'ont certainement pas comme seule obligation de réunir de l'argent; les donateurs et souscripteurs tiennent aussi à une activité effective qui peut se manifester et se développer de bien des manières.

La suite du rapport constate que six sections n'ont pas envoyé de compte rendus annuels. Ce sont celles de Emmen, de Malters, de Wolhusen (trois sections lucernoises), de Sierre et de Sion, et celle du Rheintal qui n'ont pas donné signe de vie et dont l'activité n'a sans doute pas été considérable.

En outre, il est regrettable que, sur 56 sections, 36 ont vu le nombre de leurs membres diminuer. Cette diminution est particulièrement sensible dans l'Oberland (—1069), à Bâle-Ville (—814), à Schaffhouse (—422), à Zürich (—365), à Saint-Gall (—355). La diminution totale atteint presque le chiffre de 8000 adhérents.

On ne peut constater des augmentations que chez 7 sections, et le total ne donne que 1400 unités de plus. On voit donc, que par suite de négligence ou de lassitude, la Croix-Rouge suisse a perdu, en 1924, environ 6500 membres. Cela nous paraît être un gros déchet sur un total de 71 636 membres inscrits au 31 décembre 1924.

**Maison de la Croix-Rouge.** C'est en 1924 que la Croix-Rouge suisse a fait un pas qui marquera dans les pages de son histoire, elle a procédé à une mesure qui

prouve quel développement notre organisation a pris au cours des dernières décades. La Croix-Rouge suisse a en effet fait l'acquisition d'un immeuble pour y loger ses services généraux, et a acheté dans ce but la propriété de M. de Bonstetten, à la Taubenstrasse, 8. La Croix-Rouge n'a pas pris cette détermination à la légère, mais poussée par la nécessité.

A quatre reprises le secrétariat général a été obligé de déménager au cours de ces dernières années, et l'année dernière le bail qui liait la société à l'appartement de la rue des Cygnes n° 9, fut dédit. Ces déménagements continuels ont eu une répercussion fâcheuse sur les affaires du secrétariat, aussi la direction décida-t-elle de mettre un terme à ces changements perpétuels en faisant l'acquisition d'un immeuble. Par cette mesure, on put aussi résoudre la question délicate du magasinage de tout le matériel appartenant à la Croix-Rouge, matériel remis jusqu'ici dans divers locaux appartenant aux autorités bernoises et que celles-ci désiraient pouvoir reprendre. Il est nécessaire que nos bureaux et les locaux où notre matériel est entreposé soient à proximité immédiate. A défaut de cette réunion, la Croix-Rouge serait obligée d'avoir un personnel plus nombreux, ses dépenses seraient plus considérables, et la promptitude dans les livraisons laisserait certainement à désirer.

Les nombreuses visites qui nous viennent du dehors imposaient la recherche d'un immeuble à proximité de la gare; enfin, le Secrétariat général ne doit pas être trop éloigné de l'école des infirmières, afin d'éviter des pertes de temps. Malgré toutes nos recherches, il ne nous fut pas possible de trouver dans les conditions désirées l'objet qui nous était nécessaire, jusqu'au jour où l'immeuble de Bonstetten, situé à côté de l'église catholique, nous fut offert. L'acte d'acquisition porte

la date du 1<sup>er</sup> juillet, mais nos services n'ont pris possession de la maison qu'au 1<sup>er</sup> mai 1925.

Cet immeuble qui n'est pas beaucoup plus éloigné de la gare que le secrétariat actuel, est une belle maison, bien bâtie, contenant environ 20 chambres sur trois étages, dont quelques-unes pourront certainement être louées facilement. Un des principaux avantages de cette propriété est le fait qu'au sud de la maison, dans le jardin qui en dépend, il est facile d'installer un dépôt pour notre matériel, de sorte qu'il nous sera loisible de résilier les magasins que nous avons loués. Les dégagements que l'on rencontre au sous-sol, ainsi qu'un grand local servant jusqu'ici de garage, nous permettront de loger notre matériel d'école et de cours, sur place, ce qui représente de très gros avantages au point de vue du contrôle et des expéditions.

La question s'est posée aussi de savoir si le Home des infirmières de la Croix-Rouge devait être logé sous le même toit. Cette éventualité à laquelle la Direction n'a pas encore donné une solution définitive, sera examinée de plus près quand nous aurons pris possession de notre maison de la Croix-Rouge.

Ce n'est pas sans s'entourer d'un grand nombre de renseignements, ni sans prendre toutes les précautions nécessaires que la Direction de la Croix-Rouge s'est décidée à acquérir l'immeuble en question pour le prix de fr. 350 000. Le facteur décisif qui a fait conclure le marché provient du fait que la Croix-Rouge américaine avait remis au cours de la mobilisation de guerre une grosse somme d'argent à la Croix-Rouge suisse, dont une grande partie a été consacrée aux stations de convalescence pour militaires relevant de grippe. Il restait cependant un reliquat d'un peu plus de 200 mille francs et la Croix-Rouge américaine

avait laissé cette somme à notre disposition avec la recommandation expresse d'employer cet argent à un monument durable qui rappellerait l'intervention bienveillante de cette société à l'égard de notre Croix-Rouge nationale. Déjà à ce moment on nous avait recommandé l'acquisition d'une Maison de la Croix-Rouge, ainsi qu'en possèdent la plupart des Croix-Rouges de presque tous les pays. Nous avons souscrit à cette idée, et, en achetant l'immeuble de la Taubenstrasse n° 8, partiellement avec l'argent américain, la Croix-Rouge suisse n'a déboursé effectivement que fr. 150 000. Comme nous avons eu à payer des locations onéreuses jusqu'ici, et que, d'autre part, la nouvelle maison pourra nous procurer des recettes appréciables, pensons-nous, il ne résultera pas de grosses charges financières du fait de cet achat.

Dès maintenant la Croix-Rouge suisse possède donc un bel immeuble, au siège duquel pourront avoir lieu les réunions des comités et dans les grands locaux duquel il sera possible de recevoir aussi les réunions d'autres sociétés humanitaires ou d'utilité publique. Nous caressons l'espoir que nombreuses seront les sociétés qui voudront profiter de l'hospitalité que la Croix-Rouge pourra leur offrir; elles seront toujours les bienvenues.

### Nos écoles d'infirmières.

**A. Lindenhof.** La fondation « Institution de la Croix-Rouge suisse pour les soins aux malades, à Berne », vient de fêter le 25<sup>me</sup> anniversaire de son activité. La place nous manque pour narrer ici en détail tout ce qui a favorisé le développement de notre institution et tout ce qui a pu lui être défavorable pendant ce quart de siècle. Nous devons nous borner à constater que l'œuvre inaugurée en 1899 s'est développée d'une façon réjouissante.

Il est vrai que, surtout au début, il a fallu pour la mener à bien, une volonté de fer et un cœur débordant d'idéal; c'est dire que nous nous rappelons avec émotion du fondateur de notre école d'infirmières, du vénéré docteur Sahli, mort il y a huit ans, après de longues souffrances. Notre reconnaissance s'adresse aussi à tous ceux qui, d'une manière si parfaitement désintéressée, se sont dévoués à la bonne marche de notre institution.

Nous ne voulons pas oublier que notre école d'infirmières est sans doute le plus beau fleuron de la Croix-Rouge suisse et que cette dernière a tout intérêt de vouer toute son attention future à ce beau champ de son activité bienfaisante.

Un agrandissement important a été fait au Lindenhof par le fait de l'élargissement de la salle d'école. Cette opération coûteuse a été rendue possible grâce à la bienveillance du Conseil d'administration et de la Direction de la Croix-Rouge. Depuis trop longtemps la salle d'études s'était révélée absolument insuffisante. L'augmentation du nombre des élèves, doublé de celui des externes, amenait des complications et des difficultés dans l'enseignement. C'est principalement les exercices pratiques et les cours qui nécessitent l'emploi de grandes planches murales, qui laissaient à désirer dans une salle trop exigüe. En outre, cette seule salle servait de lieu de réunion pour notre personnel et pour les « journées des Sœurs », et ses dimensions étaient réellement insuffisantes. On décida donc d'employer la terrasse située au sud de cette pièce pour agrandir d'autant notre salle d'école. Il fut possible encore de loger une garde-robe et des armoires et d'installer le nouvel appareil à projections pour les cours et les conférences toujours très appréciées.

138 sœurs diplômées travaillent dans des services hospitaliers, 136 font de la

clientèle privée, 19 sont des infirmières de commune, 19 s'occupent d'assistance et de prévoyance sociales, 6 de nos sœurs dirigent des asiles de convalescence pour enfants, et 26 autres, enfin, ont des occupations diverses rentrant dans l'activité professionnelle.

**B. « La Source ».** *Ecole romande de gardes-malades de la Croix-Rouge.* Au premier décembre 1923 la Source s'est placée sous le patronage de la Croix-Rouge suisse; elle a entrepris dès lors une réorganisation profonde. On peut comprendre qu'il n'a pas été aisé pour les organes directeurs de cette institution de remanier ou d'abandonner des méthodes et des acquisitions qui dataient en partie de 1859, de manière à les adapter aux exigences nouvelles. Mais ce travail difficile et absorbant a été mené à bien par le directeur de la Source, M. le pasteur Vuilleumier, auquel la Croix-Rouge doit une grande reconnaissance. Il a été répondu à notre vœu de voir prolonger le temps des études à l'Ecole du chemin Vinet, ce qui a réduit de 60 à 40 le nombre annuel des élèves. Cette mesure à elle seule est d'une importance capitale.

Au cours de l'année 1924, 42 élèves ont été admises; leur premier semestre est consacré principalement à l'enseignement théorique. Ayant subi leur examen, 30 élèves ont quitté la maison-mère pour terminer ailleurs leurs études. Dans ce but, le directeur a pu organiser des stations nouvelles pour les stages de ses élèves, ainsi à Genève et à Metz. Nous aimons à croire que la Source parviendra à placer ses stagiaires dans les hôpitaux de la Suisse romande.

On peut facilement comprendre que cette institution se trouve aussi en présence de difficultés financières, car les changements apportés à l'organisation intérieure de cette école ont eu une réper-

cussion considérable sur le budget de l'établissement. Les recettes de l'hôpital n'ont pas suffi à couvrir le déficit, de sorte qu'une subvention de la Croix-Rouge a été accordée à la Source.

Nous tenons à souligner le fait que la Croix-Rouge ne cherche pas à organiser « commercialement » ses écoles d'infirmières, elle n'y cherche aucune source de bénéfices! Les recettes sont d'ordre idéal et doivent consister à mettre à la disposition du peuple suisse des infirmières parfaitement éduquées et de haute valeur professionnelle et morale.

**Secourisme des samaritains.** Comme par le passé, des affaires d'intérêt commun nous ont souvent mis en contact avec l'Alliance suisse des samaritains. Nous avons eu nos représentants aux séances du Comité central à Olten et à l'Assemblée des délégués de Fribourg.

La tendance d'arriver à un enseignement plus uniforme — grâce surtout aux cours d'instruction pour moniteurs et monitrices — a pris corps, et nous y avons mis tous nos soins. Le Secrétariat général s'est mis à la disposition de l'Alliance pour diriger plusieurs cours de moniteurs. Cette uniformité dans l'enseignement est une garantie de canaliser le travail des samaritains dans des limites répondant aux circonstances de notre pays, et sans qu'il soit nécessaire d'emprunter sans critique des méthodes qui peuvent avoir leur utilité à l'étranger, mais qui ne cadrent pas avec nos habitudes.

Vouloir tout embrasser serait fatal et amoindrirait la popularité dont les samaritains jouissent à juste titre dans nos cantons.

**Cours.** Il nous est souvent difficile de répondre aux nombreuses demandes de matériel d'instruction, car les sections qui l'emploient ne le retournent pas régulière-

ment ni promptement au Secrétariat. On devrait y songer un peu plus que ce n'est le cas! Notre matériel n'est là que pour rendre service, mais les sections qui lanternent pour nous restituer ce que nous leur avons prêté, portent un préjudice sérieux à celles qui voudraient aussi être en possession de ce même matériel pour un début de cours. Nous avons alors des frais supplémentaires, des correspondances inutiles, et sommes souvent obligés d'adresser les colis par express, aussi demandons-nous au moins qu'on veuille bien nous renseigner s'il y a impossibilité de nous retourner les objets prêtés pour la date prévue. Les avis concernant les examens finaux nous parviennent aussi souvent en retard, de sorte que nous ne pouvons plus demander à un expert d'y assister.

Les rapports concernant les examens laissent beaucoup à désirer; il y manque trop souvent le nom de la localité où le cours a eu lieu, il y manque la signature, il y manque même parfois le nom et l'adresse de la personne à qui nous devrions envoyer la subvention.

Nous avons dépensé pour subventions:

	1924	1923
	Fr.	Fr.
à des cours de samaritains	3210	3760
à des cours de soins aux malades	2190	2980
à des exercices de campagne	1000	1000

En outre, la Croix-Rouge a prêté tout le matériel nécessaire pour tous ces cours. Les dépenses de la société en faveur des samaritains atteignent, en 1924, presque fr. 30 000.

**Société militaire sanitaire suisse.**

Cette société affiliée à la Croix-Rouge et dont le Vorort est actuellement Lausanne, sous la présidence de M. P. Delacrausaz, a repris une activité réjouissante. Il lui a été possible de créer deux nouvelles sections, à Schaffhouse et à Berne. Il était bizarre, en effet, que dans la ville fédérale

où les circonstances paraissent particulièrement favorables, une section de la S. M. S. S. n'existait pas. A l'exception de Bâle, aucune autre ville suisse n'a autant de personnel et de matériel à disposition que précisément la ville fédérale, aussi pouvons-nous espérer que la section de Berne maintenant ressuscitée, se développera normalement.

La Croix-Rouge suisse s'est régulièrement fait représenter aux séances de la S. M. S. S. par l'adjoint au Secrétariat, qui a fonctionné aussi comme membre du jury à l'occasion des concours de Liestal 1924.

**Colonnes de la Croix-Rouge.** Pas de changement à signaler dans le nombre des colonnes dont quelques-unes ont cependant eu de la peine à maintenir un effectif normal; d'autres au contraire ont vu leur personnel s'accroître sensiblement.

Au mois d'avril, un *cours central* fut donné sous la direction du colonel Rigenbach. Pour la première fois ce cours fut précédé d'un cours de cadres d'une durée de trois jours. Ce cours préparatoire pour les sous-officiers a eu d'excellents résultats et devra sans doute être maintenu dans la suite. Les frais qu'il occasionne sont largement compensés par la possibilité de prendre en mains dès leur arrivée tous les participants au cours d'instruction proprement dit.

**Clichés à projections.** Nos séries de diapositives ont été souvent employées.

Séries	Nombre des conférences
Le goitre . . . . .	16
Premiers secours . . . . .	15
Tuberculose . . . . .	15
Hygiène des pieds . . . . .	10
Puériculture . . . . .	9
Expédition de la Croix-Rouge en	
Russie . . . . .	9
	A reporter 74

Séries	Nombre des conférences
	Report 74
Variole . . . . .	9
Rachitisme . . . . .	7
Maladies infectieuses chez l'enfant	5
Maladies infectieuses chez l'adulte	4
Soins eux dents . . . . .	3
Guerre et paix . . . . .	1
	Total 103

Remarquons à ce sujet que nous remettons ces séries gratuitement dans toute la Suisse et que nous réclamons seulement le retour intact et franc de port. En dehors des séries mentionnées plus haut, nous avons encore à disposition des clichés sur la grossesse, sur le cancer, sur l'hygiène de la race, et l'alcoolisme.

Qu'il nous soit permis de prier ici ceux qui se servent de nos clichés de bien vouloir nous les retourner dans l'emballage original. Nous voudrions demander aussi aux conférenciers de ne pas laisser les photographies trop longtemps en contact avec la lampe où elles se détériorent.

**Calendrier de la Croix-Rouge.** Notre almanach a paru pour la troisième fois, en 1924 en italien aussi. Cette édition a rencontré un très bon accueil; il a été vendu environ 80 000 exemplaires de langue allemande, 40 000 de langue française et 10 000 de langue italienne. La vente n'a pas donné partout un résultat favorable, particulièrement à Zurich et à Bâle. Les sections qui s'occupent de la vente peuvent réaliser de jolis bénéfices, surtout si la propagande a été bien faite. Nous serions reconnaissants à toutes nos sections de prêter leur appui à cette vente qui leur procurera d'autant plus de bénéfice, que le produit sert à couvrir le déficit du *Samaritain*, auquel les sections sont particulièrement intéressées.

**Lutte contre le goître.** La proposition présentée l'année dernière de faire parti-

ciper les sections de la Croix-Rouge à la lutte contre le goître et spécialement à l'introduction en Suisse du sel iodé, n'a pas reçu partout un accueil très favorable. Seule la section bernoise de l'Emmenthal a présenté une demande au Gouvernement bernois. Nous déplorons l'indifférence des sections en présence d'une question vitale pour notre pays, d'autant plus qu'elle ne demande presque aucune mise de fonds. Il est regrettable d'autre part que certains médecins ont préféré s'abstenir de participer à cette campagne, dans l'idée que la fourniture de sel complet (sel iodé) à la population pourrait présenter certains dangers. Tout dernièrement encore, on a fait la preuve que le sel complet ne peut avoir aucune action nocive, de sorte que les médecins qui se sont tenus sur une prudente réserve peuvent être entièrement rassurés. Nous espérons qu'en 1925 une propagande intense cherchera à combattre le goître et le crétinisme par l'emploi de sel iodé. Celui-ci est livré dorénavant par les salines au même prix que le sel ordinaire.

Nous mettons à disposition des intéressés des clichés à projections et un schéma de conférences sur ce sujet.

**Secours alloués.** A l'occasion de l'aide apportée à l'Italie méridionale à la suite du tremblement de terre de Messine, la Croix-Rouge suisse avait été invitée à s'occuper d'un garçonnet de 4 ans, Giovanni Signer, dont les parents suisses avaient trouvé la mort, alors que l'enfant avait été retiré des décombres, encore en vie. La Direction de la Croix-Rouge avait décidé à ce moment de constituer un carnet d'épargne devant être remis à la majorité du petit sinistré.

Le consul suisse de Catania nous écrit que Giovanni Signer avait atteint sa majorité en date du 28 mars 1924 et nous

pria de lui remettre son carnet d'épargne. Nous avons été heureux de pouvoir lui adresser la somme de fr. 1702.60, et nous espérons que notre jeune concitoyen saura reconnaître la bienfaisante intervention de notre Croix-Rouge nationale. Le Consulat de Suisse fera le nécessaire pour que ce don reçoive un emploi judicieux.

A la suite de la catastrophe de Soméo, village ravagé au Tessin, la Croix-Rouge a fait parvenir à cette commune un don de fr. 1000.

**Comptes.** Les recettes de l'année, budgétées à fr. 154 000, ont été de 172 400 francs. Les dépenses, estimées à 192 800 francs, ont atteint fr. 194 400, laissant ainsi un déficit d'exercice de fr. 22 000.

La fortune de la société était au 31 décembre 1924 de fr. 1 104 000. Nous considérons cette somme comme tout à fait insuffisante; notre capital devrait être — nous semble-t-il — de un franc par tête de notre population, soit de quatre millions environ.

*Réd.*

## Aus unfern Zweigvereinen. De nos sections.

**Starus.** Wohl infolge des etwas ungünstigen Zeitpunktes war die Hauptversammlung vom Samstag, 6. Juni, nachmittags 3 Uhr, in der Aula der Höheren Stadtschule etwas schwach besucht. Das Protokoll, der gedruckte Jahresbericht und die Jahresrechnung wurden diskussionslos genehmigt und verdankt. Sie hörte die Berichte über die Delegiertenversammlung des Schweizer Samariterbundes in Freiburg und derjenigen des Zentralvereins vom Roten Kreuz in Olten an. Dem Antrag auf Trennung des Samaritervereins von Schwanden in die drei Vereine: Schwanden, Sool-Schwändi-Mittlödi und Nidfurn-Näslen

ist zugestimmt worden. Nach einläßlichen fachlichen Erörterungen und gewalteter Diskussion wurde die Ablehnung des Sanitätsdienstes am vierten internationalen Klausurrennen gutgeheißen. Die Delegiertenversammlung des Schweiz. Samariterbundes am 13. und 14. Juni in St. Gallen und diejenige des Zentralvereins vom Roten Kreuz am 27. und 28. Juni in St. Zimmer werden durch je drei Delegierte besetzt. Nach gut 1½stündiger Tagung waren die Geschäfte erledigt. Das verdiente Präsidium, Herr Eugen Hefsti-Trümpy, hatte leider wegen eines Augenleidens seine Demission eingereicht. Vielfachen Bemühungen gelang es dann aber, ihn wenigstens für die mit 1925 zu Ende gehende Amtsdauer zum Bleiben zu bewegen. — Dem sehr einläßlich gehaltenen Jahresbericht, der nicht nur über Allgemeines, sondern im Speziellen über Samariterwesen, Materialwesen, Rot-Kreuz-Kolonnen- und Rechnungswesen orientiert, entnehmen wir einige Hauptpunkte: Gesamtzahl der Mitglieder: 2067, Zahl der Samariter: 725 (inbegriffen drei Hilfslehrerinnen und sechs Hilfslehrer). Diese verteilen sich auf 16 Samaritervereine. Hilfeleistungen fanden im ganzen 238, Transporte 16, größere Uebungen 6, Vorträge 6 statt. Samariterposten wurden gestellt bei allen größern Veranstaltungen, besonders beim Velo- und Klausurrennen. Die Rot-Kreuz-Kolonnen zählt 29 Mann; sie hielt sechs Uebungen ab, daneben war sie auch zum Klausurrennen aufgeboden. Das große Material, das in zwei Lokalen untergebracht ist, befindet sich in tadellosem Zustande und übersichtlich geordnet. Die laufende Rechnung schließt bei Fr. 5096.30 Einnahmen und Fr. 5405.50 Ausgaben mit einem Defizit von Fr. 309.20 ab. Dagegen hat sich das Gesamtvermögen um Fr. 682.70 vermehrt und beträgt Fr. 23 664.34. Daneben besteht noch ein Hilfsfonds für Samariter von Fr. 478.20.